



HAL
open science

Enjeux de la mémoire et de l'histoire dans la Russie contemporaine

Alain Blum

► **To cite this version:**

Alain Blum. Enjeux de la mémoire et de l'histoire dans la Russie contemporaine. *Droits de l'Homme*, 2017, 24, pp.4-6. halshs-01628690

HAL Id: halshs-01628690

<https://shs.hal.science/halshs-01628690>

Submitted on 15 Nov 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dossier « Histoire et mémoire »

Enjeux de la mémoire et de l'histoire dans la Russie contemporaine

Par **Alain Blum**, directeur d'études à l'EHESS et directeur de recherches à l'Ined

Depuis l'éclatement de l'URSS, les interprétations de l'histoire russe et soviétique sont au cœur de nombreuses tensions, changeantes aux cours du temps. Les positions des autorités russes sont ambivalentes et ne peuvent être réduites à la construction « d'une mémoire officielle ». Il n'est pas plus possible de caricaturer ces tensions en opposant une vision qui mettrait sous couvert les crimes du stalinisme et une vision qui, au contraire, réduirait toute l'expérience soviétique à la terreur et les répressions. La situation est d'autant plus complexe que cette année du centenaire de 1917 met en lumière les contradictions d'une relecture de l'histoire conduisant à « un malaise commémoratif »¹.

Ce « malaise », on le trouve par exemple dans cette subtile distinction qui marque les dates officielles de commémoration, distinction entre « Journées de mémoire » et « Journées de gloire militaire ». Les premiers « sont liés aux événements historiques importants pour la vie de l'État et de la société », les seconds « commémorent les victoires glorieuses des troupes russes, qui ont joué un rôle décisif dans l'histoire de la Russie ». Le 7 novembre figure dans ces deux listes, mais s'il est désigné comme « journée de mémoire de la Révolution d'octobre », il constitue en même temps une « journée de gloire militaire » célébrant le fameux défilé militaire du 7 novembre 1941, sur la Place rouge, un des moments clés de la mobilisation de la population de l'URSS face à l'attaque allemande du 22 juin. Cette commémoration qui célèbre donc la victoire soviétique sur le nazisme en lieu et place de la Révolution d'Octobre a une place beaucoup plus importante que celle du jour de mémoire correspondant.

Il est vrai qu'il est aujourd'hui bien difficile

de commémorer publiquement et largement 1917 tant est grande la volonté de recréer une profonde continuité entre la Russie contemporaine et l'Empire russe tout en restant héritier de l'URSS, dont la puissance, selon les discours officiels, fut rétablie par Staline. « Il s'agit d'un événement [1917] qui a perdu de sa présence, alors que la victoire de 1945 se substitue à lui comme jour de gloire du régime »². Elle tient aussi à la difficulté de célébrer un événement qui correspond aux mouvements sociaux de protestation que rejettent avec fermeté les dirigeants de la Russie contemporaine. Tant et si bien qu'aucune commémoration officielle n'est prévue, les autorités russes ayant laissé à une commission le soin d'inciter divers événements et donc, essentiellement aux milieux scientifiques ou muséographiques d'organiser des manifestations plus historiques que mémorielles, il est vrai très nombreuses³.

S'il y a une politique de la mémoire, elle porte avant tout sur la célébration du 9 mai 1945. Elle renvoie à une réelle sensibilité de la population au drame qui a marqué pratiquement toutes les familles. En témoigne ce désormais fameux « régiment immortel ». Il s'agit au départ, manifestement, d'une initiative citoyenne née à Tomsk, appelant à célébrer la victoire par des défilés où chacun porterait, sur une pancarte, la photo d'un parent ayant combattu ou participé d'une manière ou d'une autre à la « Grande guerre patriotique », comme elle est encore aujourd'hui dénommée en Russie. Très vite, cette initiative fut récupérée par les autorités russes, qui en font désormais une marque, il est vrai réelle, de l'adhésion de la population à cette célébration et cherchent ainsi à faire du 9 mai « la date » principale d'un calendrier glorifiant l'histoire de la Russie.

La commémoration du 30 octobre, jour de « mémoire des victimes des répressions politiques » n'est guère comparable, tant elle reste surtout marquée par des initiatives citoyennes. Cette date vient d'une action menée en 1974 par des prisonniers politiques qui commencèrent une grève de la faim ce jour du 30 octobre, et dont Sergueï Kovalev fit le « jour des prisonniers politiques ». Elle devint officiellement, en 1991, jour de mémoire des victimes des répressions politiques. Le principal événement est porté par l'association Mémorial,

1. Emilia Koustova, « Un malaise commémoratif : la Russie face au centenaire de sa révolution », dans A. Dubien (dir.), *Russie 2017. Regards de l'Observatoire franco-russe*, Paris, Le cherche midi, 2017. Elle se réfère à Maria Ferretti qui évoque de son côté le malaise de la mémoire russe : Maria Ferretti : « Le stalinisme entre histoire et mémoire : le malaise de la mémoire russe », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 68, 2002, p. 65-81.
2. Marc Ferro, dans « Entretien avec Marc Ferro », *Cahiers du monde russe*, n° 58/1-2, janvier-juin 2017, p. 29.
3. Signalons le site tout particulièrement original et intéressant, *1917, une histoire libre*, <https://project1917.ru/> [consulté le 16 septembre 2017].

le 29 octobre : les participants lisent à haute voix les noms de ceux qui furent victimes des répressions politiques en Union soviétique. D'autres initiatives soucieuses de remémorer la violence politique sont portées par de telles associations, telles le « retour des noms », qui consiste à accrocher sur le mur des domiciles des victimes des répressions politiques, des plaques commémoratives portant leurs noms.

Si les initiatives les plus importantes sont l'œuvre des associations dont le travail est loin d'être facilité par les autorités, cette mémoire des répressions n'est pas pour autant rejetée par les autorités : la mairie de Moscou a ainsi ouvert un très grand musée du Goulag, pourvu de moyens importants et dont l'exposition permanente est tout à fait intéressante. Les autorités commémorent le 30 octobre, même si de façon discrète. Ce 30 octobre 2017 devrait cependant être inauguré, toujours à Moscou, un monument aux victimes des répressions politiques, dont l'architecte a été choisi à l'issue d'un concours public. Ce monument sera situé sur une place proche du centre-ville de Moscou (paradoxalement placé sur l'un des principaux parcours des manifestations de protestation hostiles au pouvoir actuel).

À l'inverse d'autres signaux montrent une très forte réticence, voire une hostilité ouverte à évoquer publiquement et largement les répressions. L'association *Mémorial*, qui, pourtant, a vu certains de ses projets financés par des institutions publiques, est harcelée de maintes manières. Le ministère de la justice l'a inscrite dans la liste des « agents de l'étranger », alors que cette association refuse ce label infamant, soulignant que, si elle reçoit en effet des subsides de l'étranger, ce n'est pas pour mener une activité politique (être agent de l'étranger signifie l'un et l'autre et non l'un ou l'autre). Ses activités sont souvent perturbées, à l'image du concours qu'elle organise depuis des années, « L'individu dans l'histoire. La Russie au xx^e siècle », consistant à demander aux élèves de rédiger une dissertation éclairant l'histoire de la Russie au xx^e siècle. *Memorial* fut ainsi accusé par des mouvements patriotiques et une chaîne de télévision publique, de développer une « histoire alternative » qui préférerait mettre en avant le totalitarisme plus que les victoires de la Russie⁴.

Si les autorités centrales préfèrent minimiser ces incidents, ces derniers ne sont pas indépendants de l'attitude ambiguë, voire contradictoire, des autorités vis-à-vis de l'histoire. On se souvient de la brève existence entre 2009 et 2012 de la « Commission de lutte contre les tentatives de falsification de l'histoire au détriment des intérêts de la Russie » auprès du président de la Fédération de Russie, dont l'objectif était clairement une offensive contre les

réécritures de l'histoire menées dans les pays européens aux frontières occidentales de la Russie, Ukraine et États baltes⁵.

La loi interdisant de mettre en doute ou de nier les conclusions du tribunal de Nuremberg ainsi que de répandre des témoignages mensongers sur les activités de l'URSS durant la Seconde guerre mondiale en est un peu le prolongement. Cette loi a été promulguée peu après un scandale provoqué par une question posée aux téléspectateurs par la chaîne de télévision connue pour sa libre parole, Dojd : n'aurait-il pas fallu « donner » Leningrad pour éviter son siège par les armées nazies, qui a conduit à près d'un million de victimes. Cette loi interdit aussi toute déclaration insultante ou témoignage irrespectueux vis-à-vis des divers jours de mémoire et jours de gloire militaire, dont les dates de commémoration que nous avons déjà évoquées. La première condamnation à une amende suite à cette loi a ainsi frappé un mécanicien automobile qui avait retransmis sur les réseaux sociaux un post affirmant que « les communistes et l'Allemagne sont tombés ensemble sur la Pologne, ouvrant la Seconde guerre mondiale le 1^{er} septembre 1939. Cela signifie que communisme et nazisme ont collaboré étroitement... ».

On a le sentiment que, si les autorités centrales acceptent désormais de reconnaître que le stalinisme fut criminel, c'est pour bien séparer ces crimes d'un stalinisme victorieux, pour les enfermer dans l'histoire, et non la mémoire, et pour « passer à autre chose ». Le goulag « en musée » doit être dissocié de toute activité des droits de l'homme sur le contemporain, pour éviter qu'une relation soit établie. Le monument fige le goulag dans l'histoire. L'initiative « les noms retrouvés » est acceptée dans son ensemble car elle marque aussi que tout cela tient au passé. C'est bien sur un éventuel lien établi entre violences politiques soviétiques et violence politique contemporaine que s'interrompent les possibilités d'expression.

Les apparentes incohérences dans la politique de la mémoire s'expliquent probablement aussi par des visions opposées dans les sphères au pouvoir. La présidence Medvedev avait semblé marquer une certaine ouverture, qui irait plus loin dans l'intégration des crimes staliniens dans l'histoire et la mémoire publiques. Les années qui suivirent exprimèrent beaucoup plus d'hésitation, de décisions apparemment contradictoires. Certains, aujourd'hui majoritaires, souhaitent dans la ligne de la restauration d'une Russie forte et triomphante, ne plus parler que d'un Staline ayant rétabli la puissance de la Russie. Il serait celui qui permet, après les désordres révolutionnaires et l'affaiblissement qui a suivi, de rétablir une continuité entre la

4. <http://president-sovet.ru/presscenter/publications/read/3918/> [consulté le 16 septembre 2017].

5. C'est bien ce qu'affirmait une de ses membres, Natalia Narotchnitskaïa : <http://svpressa.ru/society/article/53717/> [consulté le 16 septembre 2017].

grandeur impériale et la grandeur d'une Russie contemporaine qui a retrouvé sa place dans le monde des grandes puissances.

Ces positions prévalent aussi localement, conduisant à des réactions des autorités régionales ou municipales exprimant une forte hostilité et parfois menant des actions d'intimidation voire de condamnation des personnes qui cherchent à continuer à commémorer, raconter, étudier la grande terreur. Il est probable qu'il n'y a pas d'instruction venant d'en haut. Cela semble être le cas des accusations portées contre Dmitriev, personnage très actif dans la révélation des crimes du stalinisme dans sa région, la Carélie. Il est aujourd'hui inculpé pour des actes n'ayant aucun rapport avec son activité mémorielle, mais cette inculpation semble fondée sur une affaire montée de toutes pièces, destinée à le faire taire. L'origine de l'affaire Souproun et Doudarev ressort des mêmes logiques : historien et archiviste de la région d'Arkhangelsk, tous deux furent accusés en 2009 d'avoir fourni aux historiens allemands des dossiers individuels d'Allemands, prisonniers de guerre et autres⁶. Autre exemple, un journaliste, très actif dans la campagne de « retour des noms », fut accusé d'avoir dégradé un bâtiment pour avoir mis une plaque en mémoire d'un réprimé sur une baraque. Il s'agit là de stratagèmes destinés à harceler ceux qui souhaitent poursuivre une

discussion publique sur cette histoire.

Ces « épiphénomènes » (bien qu'on ne puisse nommer ainsi l'affaire Dmitriev tant l'accusation portée, n'ayant aucun rapport avec son activité, est violente)⁷, n'en sont pas moins très révélateurs des tensions et incertitudes législatives existantes. Ils montrent aussi que cela émane souvent des autorités locales sans qu'on puisse affirmer que les autorités centrales en soient instigatrices.

Cependant, ces accusations et harcèlements d'ONG portant un discours qui met en avant le caractère criminel du stalinisme, même s'ils proviennent d'initiatives non incitées par le sommet de l'État, ne font pas moins écho au grand objectif de Vladimir Poutine, la réconciliation nationale autour d'une histoire longue de la Russie, objectif réaffirmé avec force lors de son adresse à l'assemblée fédérale, à la fin de l'année 2016, lorsqu'il soulignait que les tragédies du passé ne devaient pas mettre en cause l'unité du peuple. Cet objectif est, on le concevra, difficile à atteindre tant l'histoire du xx^e siècle soviétique est faite d'oppositions frontales et de violences impliquant les citoyens d'une même nation. A ce titre, ceux qui continuent à vouloir évoquer publiquement et très largement la dimension tragique du stalinisme apparaissent donc comme allant contre cet objectif.

6. Si Dudarev a été condamné avec sursis, Suprun a été acquitté.

7. Nicolas Werth, « À partir de quoi pouvait-on reconstruire ? » Les turbulences de l'écriture de l'histoire dans la Russie post-soviétique », *Politix*, n° 110/2, 2015 (reproduit dans https://ihp.hypotheses.org/1171#_ftn24). Nicolas Werth a par ailleurs fait campagne pour alerter du cas Dmitriev en France. Voir sa tribune « Il faut sortir de prison l'historien Dmitriev », *Libération*, 30 janvier 2017, http://www.liberation.fr/debats/2017/01/30/il-faut-sortir-de-prison-l-historien-dmitriev_1545000 [consulté le 16 septembre 2017].